



La Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide met au concours 1 poste de :

Veilleur.se auprès de sa Maison des enfants

selon conditions ci-après :

Contrat à durée indéterminée ;

Taux d'activité : 35 % voire plus selon organisation à revoir au sein de l'équipe actuelle ;

Lieu de travail principal :

Sombaille 6 à La Chaux-de-Fonds, auprès d'enfants âgés de 7 à 14 ans voire plus ;

Mission :

Assurer la sécurité des pensionnaires et des lieux.

Veille passive avec passage en veille active en cas de besoin ;

Horaires de travail :

- 365 nuits/an réparties entre les membres de l'équipe de nuit (3 personnes) ;
- 22h15 à 06h30 du dimanche soir au vendredi matin en semaine scolaire ;
- 23h00 à 08h15 du vendredi soir au dimanche matin ainsi qu'en période de vacances scolaires ;

Classe salariale : classe 4 selon CCT-ES;

Entrée en fonction : de suite ou à convenir ;

Pour tout renseignement complémentaire et pour manifester votre intérêt, merci de vous adresser à M. Yvan Heger, directeur pédagogique : 032 / 967 71 30 – yvan.heger@sombaille.ch **d'ici au lundi 20 mars à midi.**

Les candidatures de personnes engagées au sein d'institutions ANMEA seront traitées en priorité.